



PROCÉDURE

CONCOURS PREMIÈRE 2025

Critères de participation :

- Chant et/ou instruments historiques en duo, trio ou quatuor (4 personnes maximum).
- La moyenne d'âge des membres est inférieure ou égale à 32 ans à la date du 22 février 2025.
- Un·e candidat·e ne peut se présenter que dans un seul groupe.
- Un·e candidat·e (ou un·e lauréat·e n'ayant obtenu aucun prix) peut se présenter deux fois maximum.
- Un groupe candidat (ou un groupe lauréat) n'ayant obtenu aucun prix peut se présenter deux fois maximum.

Critères de présélection et de sélection :

- La qualité de la prestation artistique.
- La qualité de la communication avec le public.
- La qualité de la recherche en lien avec le thème.
- L'originalité du répertoire en lien avec le thème.
- La cohérence organologique.
- La mise en valeur de pratiques historiques.
- Le respect des consignes.

Inscription au concours :

- **Avant le 15 novembre 2024 à minuit** : la candidature est à compléter via le [formulaire en ligne](#).

Il vous est demandé (en FR, EN ou NL) :

- o Le nom de votre ensemble.

- o Le nom, la date de naissance et les coordonnées des membres de votre ensemble.
 - o Une photo de votre ensemble.
 - o Titre et description en quelques lignes du programme musical envisagé pour la finale.
 - o Le programme musical complet (20 à 25' de musique).
 - o Texte décrivant votre recherche (max 2 pages A4).
 - o Vos besoins particuliers (instruments à clavier, accords et tempéraments, scénarisation de votre présentation...).
- **Avant le 15 décembre 2024 à minuit :**
 - o Une seule vidéo, d'une durée totale de 10 à 12' doit intégrer une partie du programme proposé (+-10') et une présentation orale (+- 2'). Cette vidéo est sans interruption ni montage.
 - o Le jury jugera la qualité musicale, la qualité de la recherche **et** la qualité de la présentation orale.
 - o Le lien YouTube (ou autre plateforme de visionnement en ligne) donnant accès à cette seule vidéo est à envoyer à rafael@festivita.be.

Présélection

- **À partir du 16 décembre**, les vidéos sont écoutées par le jury qui sélectionnera les 5 groupes lauréats qui participeront à FestiVita!25. Ce jury est composé de Marc Vanscheeuwijck, Michel Keustermans, Benoit Laurent, Hervé Douchy, Kris Verhelst.

Sélection

- **Pour le lundi 6 janvier au plus tard**, les 5 groupes lauréats seront invités à participer au concours Première au Cercle Gaulois de Bruxelles dans le cadre de FestiVita!25 le samedi 22 février 2025. Les groupes non retenus seront informés par mail. Tous les groupes lauréats sont susceptibles de jouer dans le « [Banquet qu'on sert](#) » - une dizaine de minutes - le dimanche 23 février à midi. Merci de garder les deux dates disponibles.

Finale

- **Samedi 22 février 2025**
 - o Chaque groupe lauréat fera sa prestation artistique devant le jury et le public du festival.

Droit à l'image

Avec ou sans intention de les diffuser, Festivita se réserve le droit de téléviser, radiodiffuser, diffuser, photographier et enregistrer (son et image) les prestations des 22 et 23 février 2025.

Précision sur la présentation orale au public

La présentation rhétorique, une des trois approches du concours avec la qualité musicale et la qualité de recherche, doit aider le public à mieux apprécier votre prestation musicale. C'est avant tout un climat, une ambiance et une communication avec le public qui est attendue. Les gagnants du prix Première 2023 et 2024 ont particulièrement travaillé cette présentation rhétorique, au point de « scénariser » leur prestation musicale. Il n'y a aucune obligation à « mettre en scène » votre présentation, mais bien à la soigner en utilisant des moyens tels des dialogues en plusieurs langues, une correspondance imaginaire, un rôle de diva, un récit inventé, de l'humour...ou toute autre surprise créative.

